

## **Séance du 27/01/2017**

**L'an deux mil dix-sept, le 27 janvier à 20 heures 30, Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. BERNARD Joseph, Maire.**

**Présents :** BERNARD Joseph, HUON Emma, BOUTIER Yann, TERRAIS Isabelle, DOWNIE Denise, LARMET Arnaud, LE BRIS David, MARTIN Jean-Yves, QUELEN Mickaël,

**Absent :**

**Procuration:**

**Secrétaire de séance:** TERTRAIS Isabelle

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres votants :9

Date de convocation : 19 janvier 2017

Date d'affichage : 19 janvier 2017

### **Délibération 1/2017 : vente de parcelle**

Le maire présente la vente de la parcelle E 1553 à Mme HAVARD Anne Marie.

- Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide
- de la vente de la vente E 1553, d'une surface de 716 m2 à Mme HAVARD
  - pour un montant de 1€/ M2 et les frais à la charge de l'acheteur
  - de choisir comme notaire : Me Rabaste, Bourbriac

### **Délibération 2/2017 : vente de parcelle**

Le maire présente la vente de la parcelle C1376 à Mme SMITH.

- Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide
- de la vente de la vente C 1376, d'une surface de 107 m2 à Mme SMITH
  - pour un montant de 150€/la parcelle et les frais à la charge de l'acheteur
  - de choisir comme notaire : Me Rabaste, Bourbriac.

### **Délibération 3/2017 : travaux de réhabilitation de la station d'épuration**

La commission appel d'offres présente l'offre reçue et son analyse.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :
- de retenir l'offre d'EPUR-OUEST pour un montant de 138 942 € HT
  - d'autoriser le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Délibération 4/2017 : annulation de la délibération 58/2016 : refus de survol par variscan**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'annuler la délibération 58/2016 : refus de survol par variscan.